

à noter

Présentation des vœux du Maire à la population le vendredi 13 janvier au Boulodrome

Festival « Unis par le jeu » les 27 et 28 janvier au Gymnase

Bourse aux Vêtements les 10 et 11 mars au Gymnase

Fête de la Bière samedi 18 mars au Gymnase

Concert « NADAU » le samedi 8 avril au Gymnase

Exposition « Peinture & Sculptures » du 13 au 15 mai à la Mairie

Festival d'Orchestres d'Harmonie les 3 et 4 juin au Gymnase

Exposition sur le débarquement du 6 juin 1944 « Normandie 44 » du 2 au 11 juin, salle OUEST (derrière la mairie)

Vide grenier dimanche 18 juin sur l'Esplanade de la Fête

Feu de la Saint Jean le vendredi 23 juin sur l'Esplanade de la Fête



Vivre Ensemble au Vernet

Le maire et le conseil municipal vous invitent
à la présentation des vœux à la population
le vendredi 13 janvier 2017,

À 19 heures, au Complexe de l'Oratoire (boulodrome)



Conception : Mairie du Vernet
Directeur de publication : Serge DEMANGE, Maire
Commission de communication : Viviane IMBERT, Aimé DANHO,
Alain PONS, Marie MONTEJO, René MARCHAND
Impression: Imprimerie CAZAUX

Le site : www.mairielevernet31.fr - Contact : mairielevernet.31@wanadoo.fr

Le Vernet infos

Bulletin d'informations municipales

Sommaire



Informations communales
et intercommunales



Urbanisme et travaux



Petite enfance
et jeunesse,



Environnement



Edito

Une année se termine, une autre la remplace.

La conjoncture des collectivités territoriales nous pousse plus que jamais en tant qu'élus à assurer une gestion communale efficace. C'est ce que nous nous attachons à faire, le Conseil municipal et moi-même depuis que vous nous avez confié les clés de la ville.

Notre préoccupation première est de répondre à vos besoins quotidiens, de maintenir et d'améliorer les services publics tout en recherchant des économies : acheter mieux et dépenser moins en fonctionnement pour plus investir.

Le 1^{er} janvier 2017, notre Communauté de Communes Lèze Ariège Garonne et la Communauté de la Vallée de l'Ariège ne feront plus qu'une, la Communauté de Communes Lèze Ariège (C.C.L.A.). Notre commune sera représentée par 4 délégués communautaires. Cette nouvelle communauté regroupera 19 communes représentant 30000 habitants. 2017 sera aussi une année qui s'inscrira dans une logique de développement équilibré.

Je voudrais avoir une pensée bien particulière pour toutes celles et ceux qui souffrent, qui sont dans la peine ou en recherche de travail.

Qu'on soit plus ou moins impliqué dans le secteur de l'intérêt général, membre d'une association bénévole ou simple citoyen, on ne peut qu'émettre le vœu que tout aille mieux, que la société se sente davantage concernée pour trouver des solutions aux problématiques humaines et sociales.

Tant d'espoir formulé, tant d'attente et parfois tant de déception.

La vie publique ne nous épargne guère car être à l'écoute ou être proche de la population signifie aussi subir les critiques.

Au-delà de toute considération politicienne, le message que nous devons faire passer, nous élus, est l'espoir d'amélioration dans le quotidien de chacun.

Que vous souhaitiez de mieux que la santé dans votre vie, la prospérité dans vos affaires et beaucoup d'amour tout au long de cette nouvelle année.

Permettez-moi de vous souhaiter, en mon nom et en celui du Conseil Municipal, une bonne et heureuse année 2017 pour votre famille, vos proches et amis.

Votre Maire,
Serge DEMANGE

N° 05 - Janvier 2017

DECHETS RECYCLABLES

Et si nous parlions de la revalorisation des "déchets recyclables" ?

Lorsque vous faites ce geste, trier ou lorsque vous amenez vos déchets dans une plate forme de revalorisation certes vous avez participé à améliorer notre environnement mais connaissez vous l'impact financier lors de la revente des produits collectés ?

matières	collecté	recette
Carton emballage alimentaire	185.35 tonnes	11 321 €
Carton emballage liquide type tétra	32.65 tonnes	326.50 €
Papier (journaux, magazines revues)	477.24 tonnes	33 406.80 €
Métaux (acier)	39.19 tonnes	2839.02 €
Métaux (alu)	2.10 tonnes	837.80 €
Matières plastiques	54.02 tonnes	12 943 €
Verre		24 413.64 €

Les participations financières reversées au SMIVOM en 2015 par les organismes :

Eco emballages (recyclables et verre)	180 000 €
Ecofolio (papier)	21 921 €
EcoTLC (textile linge chaussures) " LE RELAIS "	2 900 €

Trier est un geste simple il est important pour notre environnement et les recettes participent au budget de fonctionnement des centres de revalorisation des déchets, alors avant de jeter regarder les logos de vos emballages .

Logo TRIMAN : Boucle Ecofolio :



L'année 2016 vient de s'achever.

C'est l'occasion de faire le bilan des travaux réalisés ou en passe de se terminer. Pour commencer les 2 salles annexées à l'école maternelle se terminent, conformément au calendrier annoncé par le cabinet d'architecture. La livraison est prévue pour les vacances de février 2017. Les nouvelles salles vont donner au fonctionnement de l'ALAE plus de confort et faciliter également l'entretien de l'ensemble des locaux.

S'agissant des travaux de rénovation de la salle « est » de la mairie, ceux-ci sont en passe de démarrer avec un peu de retard pour des raisons administratives concernant le dossier de subvention.

Dans le domaine de la voirie, le projet d'urbanisation de l'avenue de Lagardelle (section comprise entre la rue de l'oratoire et l'avenue des Pyrénées) est maintenant terminé. Cette porte d'entrée depuis la voie rapide est entièrement sécurisée pour les modes doux, à destination du collège et de la gare, comme pour se rendre vers le centre du village.



Par ailleurs, le pool routier 2016 a permis la réalisation du cheminement piéton du bout de la rue de la Pierresse en direction de l'avenue de Toulouse. Ce nouveau trottoir est maintenant à disposition des habitants du quartier plus particulièrement. Ce qui devrait faciliter et encourager la marche à pied.

La suppression du fossé pour en faire un trottoir, en bordure de l'avenue de Lagardelle depuis le passage sous la voie rapide jusqu'à la rue de la cité radio, comme annoncé au dernier numéro du bulletin municipal reste à faire. Pour cela, l'étude en cours avec le CD31 devrait être validée prochainement avant tout lancement des travaux.



CIVISME

Tous les travaux concernant la réalisation de piétons ne sont pas faits pour le stationnement des véhicules.

Il va être demandé, à la police municipale, de procéder à des avertissements avant la verbalisation (stationnement 135 € passible de fourrière).



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Vous emménagez sur le village pour l'année scolaire 2017-2018 et vous avez des enfants nés en 2012, 2013 ou 2014,

Vous habitez déjà au Vernet et avez un enfant né en 2014 qui entrera en petite section en septembre 2017,

Dans les deux cas, la directrice de l'école maternelle, Madame Dejean, vous prie de bien vouloir vous faire connaître. En téléphonant le mardi : 05 61 08 21 55 ou par mail : ce.0311794g@ac-toulouse.fr

BUREAUX DE VOTE

A compter de 2017, les bureaux de vote initialement situés à la cantine scolaire sont transférés à la Mairie avec accès par la rue des Ecoles.

BOÎTE A LIVRES

Vous aimez lire ??? La municipalité met à votre disposition une boîte à livres située Place Paul Murel (près du supermarché, à côté du plan du village).

Empruntez-les livres librement et ramenez-les tout aussi librement.

N'hésitez pas à partager vos lectures !!



CULTURE & PATRIMOINE

La commission « Culture & Patrimoine » organise sa 3ème exposition de peintures et sculptures « Artiste Amateurs » du 13 mai au 15 mai 2017 à la Mairie.

Pour toutes inscriptions, s'adresser au :

05 61 08 72 29 ou

06 42 38 80 37 avant le 24 avril 2017.

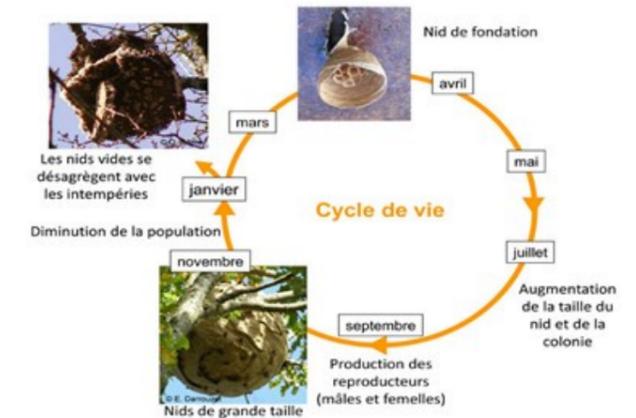


C.C.A.S.

Comme chaque année, le repas spectacle de nos aînés aura lieu le mardi 17 janvier 2017, au Cabaret Le Robinson ».

Il sera réservé aux personnes de 68 ans et plus.

FRELONS ASIATIQUES



Une colonie de frelons asiatiques vit une seule année. Après l'été, les jeunes reines quittent la colonie, s'accouplent, hivernent dans des souches de bois morts ou d'autres anfractuosités, puis les survivantes nidifient au printemps pour constituer, pour certaines, une nouvelle colonie. En hiver (janvier), les nids sont ainsi vides et donc sans danger. Ils se désagrègent avec les intempéries.

CONSULTATION JURIDIQUE

La consultation juridique avec un avocat conseil est gratuite et se déroule un vendredi par mois.

Si besoin, prenez rendez-vous en Mairie.

SECHERESSE 2016

Quelques personnes se sont présentées afin de nous signaler quelques désagréments sur leur habitation suite à la sécheresse. Afin que la mairie puisse déposer une demande de classement en catastrophe naturelle auprès de la Préfecture, un minima de doléances doit avoir été reçu en mairie. Aussi, veuillez nous signaler, par courrier, les désordres pouvant avoir été causés par cette sécheresse sur votre habitation avant le 20 janvier 2017, délai de rigueur.

HALTE-REPIT ALZHEIMER

Une halte répit est installée à Saubens. Elle a pour but de soulager les familles qui prennent soin d'un proche fragilisé par la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée.

Plusieurs actions volontaristes sont proposées :

* aux aidants des temps de répit : la halte répit fonctionne les mardis 2 fois par mois (de 14 h30 à 17h30) selon un calendrier prévisionnel consultable sur le site de la mairie de Saubens

*un soutien psychologique aux familles une fois par mois (gratuit mais sur rendez vous) .

*des soins relaxants du visage, des mains réalisées par une psycho esthéticienne une fois par trimestre.

Avec le concours solide de l'association « La Parenthèse », aidants et aidés peuvent bénéficier de séjours répit de 2 à 4 jours.

Un partenariat de plusieurs villages sur le territoire, dont le VERNET et France Alzheimer, a permis des cessions de formation des aidants pendant 2 années consécutives.

Les aidants qui le souhaitent peuvent partager leur vécu avec d'autres familles sur des thèmes qu'ils ont choisi et ce une fois par mois .

Si vous êtes concernés par cette maladie, n'hésitez pas à vous rapprocher de cette structure.

Pour tout renseignement vous pouvez consulter :

<http://mairie-saubens.com>

Adresser un mail à : « laparenthesesaubens@gmail.com

Ou téléphoner au 06 71 91 15 23

RESEAU D'INFORMATIONS

Dans le but d'aider nos concitoyens, les personnes seules ou isolées, les nouveaux arrivants, les personnes en difficulté... nous voulons créer un système d'informations entre la mairie et nos citoyens,

Pour cela, nous voudrions recruter des volontaires, connus dans leur quartier, qui seraient nos liens avec la population afin d'aider au mieux toute personne en difficulté et être ainsi leur porte-parole.

Aussi, si vous désirez être impliqué dans la vie communale et devenir le référent de votre quartier, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie et consulter le plan de zonage dans lequel vous pourriez intervenir.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Selon les résultats de l'INSEE, les populations légales au 1er janvier 2017 sont les suivantes :

Population municipale : 2 560 habitants

Population comptée à part : 88 habitants

Population totale : 2 648 habitants

BRUITS

En référence à l'Arrêté Préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis :

de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés :

de 10h à 12h et de 16h à 18h

VOL PAR RUSE et PAR FAUSSES

QUALITES

Qu'est-ce qu'un vol par ruse?

Les auteurs des vols par ruse et par fausses qualités inventent un scénario pour détourner l'attention de leurs victimes et leur voler leurs biens, souvent sans qu'ils ne s'en aperçoivent.

Ces auteurs se font régulièrement passer pour des policiers, des agents administratifs ou encore des plombiers.

Comment éviter ces vols?

Règle n°1 : EVITEZ LES TENTATIONS

- ◆ Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent ni de bijoux de grande valeur chez vous.

Préférez les paiements par virement, carte bancaire, postale ou de crédit.

- ◆ N'indiquez à personne où se trouve votre argent.
- ◆ N'inscrivez pas votre code secret de vos cartes bancaires et évitez d'utiliser un code trop évident.
- ◆ Ne laissez pas paraître sur la sonnette que vous vivez seul(e) (par exemple : «veuve X»). Mentionnez uniquement votre nom de famille.

Règle n°2 : MEFIEZ-VOUS DES VISITEURS

- ◆ Méfiez-vous des inconnus qui sonnent à votre porte et demandent quelque chose à manger ou à boire. Ne les laissez surtout pas entrer.
- ◆ Méfiez-vous des colporteurs qui vous montrent leur marchandise à l'entrée de votre porte (tapis, draperies...), subterfuge souvent utilisé pour camoufler la perpétration d'un vol.
- ◆ Méfiez-vous des inconnus qui prétendent avoir un lien avec vous (mari, propriétaire...). Si possible, contactez la dite personne.
- ◆ Ne donnez pas votre RIB ou toute information bancaire, même si la personne dit intervenir en votre faveur missionnée par un organisme (administration, banque...).

Que faire lorsque l'on sonne à votre porte?

- ◆ Identifiez toujours vos visiteurs : regardez d'abord par l'œillet ou la fenêtre.
- ◆ Utilisez si possible l'entrebâilleur de la porte d'entrée afin de pouvoir discuter avec les visiteurs sans les laisser entrer.
- ◆ Demandez à voir la carte professionnelle du visiteur : prenez garde aux fausses qualités (policiers, agents des eaux...). Un uniforme n'est pas une preuve, un bleu de travail non plus.
- ◆ Evitez de laisser entrer des personnes inconnues chez vous, et si toutefois vous les laissez entrer, ne les laissez jamais sans surveillance.

Quelles habitudes prendre?

- ◆ Rompez l'isolement, gardez des contacts réguliers avec vos voisins ou des associations.
- ◆ Ayez toujours à portée de main les numéros de téléphone importants pour votre sécurité (famille, voisins, police...).
- ◆ Gardez dans la mesure du possible votre porte verrouillée

Que faire en cas de méfaits commis ?

- ◆ Déclarez immédiatement le vol au 17.
- ◆ Ne touchez à rien jusqu'à l'arrivée des forces de l'ordre.
- ◆ Faites opposition auprès de votre banque si un chéquier ou une carte bancaire ont été dérobés.

Les numéros utiles :

112 : Urgences

17 : Gendarmerie / Police Nationale

08 842 846 37 : « 08 victimes »

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout français doit se faire recenser auprès de sa Mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Est concerné, tout jeune français ayant atteint l'âge de 16 ans. Il peut faire la démarche seul ou accompagné par l'un de ses parents, à la mairie du domicile, en fournissant une pièce d'identité en cours de validité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

A la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation qu'il est impératif de conserver ; aucun duplicata ne sera délivré. S'en suivra la journée défense et citoyenneté.

FUSION

L'Harmonie du VERNET et l'Harmonie de VENERQUE ont décidé de fusionner !!!

De cette union est née l' »HARMONIE VENERQUE LE VERNET « que vous aurez le plaisir d'écouter dans diverses manifestations et festivals.



VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !!

La Municipalité souhaite mettre en place des réunions de quartiers.

Soucieux de pouvoir rencontrer le maximum d'entre vous, nous vous proposons de nous donner votre avis sur le moment de la semaine qui vous conviendrait le mieux.

Découper le coupon ci-dessous et, avant le 31 janvier 2017, ramenez-le en mairie ou renvoyez-le à l'adresse suivante : mairielevernet_accueil@orange.fr

✂-----

Un soir de la semaine à partir de 19 h 00

Lequel ? :

Un samedi à 11 h 00